

ÉTAT-CIVIL. — Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 6 mai. — Victorie Wyffels, rue de Tilleul, maison Ghiesbregt, 18. — Marie Renard, rue des Ombres. — Clémentine Aerts, rue Bernard, 10. — Arthur Houart, rue de l'Éclaircie, 15. — Georges Boucou, 21. — René Deleu, rue Darbo. — Julie Dubocquet, rue Coligny, 5. — Gabrielle Masure, rue du Fontenoy, 80. — Décius du 6 mai. Marie Vlamincq, 9 mois, rue du Fontenoy, 80. — Simon Quint, 2 ans, rue de la République, 10. — Georges Nisse, 3 mois, rue de la Perche, impasse du Sud, 35. — Jacques Massé, 38 ans, employé, rue des Anges, 35. — Miréaux, présenté sans vie, rue de l'Espérance, 21. — Catherine Maes, 88 ans, ménagère, rue Lacroix, 1. — Henri Mervalle, 42 ans, ingénieur, Hôtel Dieu.

Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 6 mai. — Anna Cappelle, rue de la Gimbale. — Victor Brouil, rue de la Guerre. — Marie-Cécile Dehuelle, rue Famaclart. — Clémentine Fouquet, boulevard Gambetta. — Pierre Maunier, rue du Calvaire. — Madeleine Grimprez, rue de la Laiterie, Déclars du 6 mai. — Josephine Leclercq, 52 ans, sans profession, rue Nationale. — Emile Garemynck, 23 ans 11 mois, tisserand, rue Neuve-de-Roubaix. — Guillaume Desfontaines, 28 ans, rentier, rue de Tilleul, 20. — Jean-Osmonger, 1 an 7 mois, rue du Chêne-Houplon. — Louis Lacroix, 38 ans 2 mois, fleur, au Bruz-Lain. — Alice Brouil, 1 an, 6 mois.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille DIEHL, INCLINÉS, ont l'honneur d'annoncer que les obsèques de Monsieur Alexandre-Denis DIEHL, âgé de 62 ans, décédé à Roubaix le 3 mai 1886, auront lieu le mardi 7 mai, à 10 heures, à la messe de 11 heures, au cimetière de la Madeleine. Les frais ont été payés par la famille.

Les amis et connaissances de la famille MASSÉ-LESENE, ont l'honneur d'annoncer que les obsèques de Monsieur Jacques-François MASSÉ, âgé de 62 ans, décédé à Roubaix le 3 mai 1886, auront lieu le mardi 7 mai, à 10 heures, à la messe de 11 heures, au cimetière de la Madeleine. Les frais ont été payés par la famille.

Les amis et connaissances de la famille HECHEUR, ont l'honneur d'annoncer que les obsèques de Monsieur Hector HECHEUR, âgé de 62 ans, décédé à Roubaix le 3 mai 1886, auront lieu le mardi 7 mai, à 10 heures, à la messe de 11 heures, au cimetière de la Madeleine. Les frais ont été payés par la famille.

Les amis et connaissances de la famille ALBESMARELLE, ont l'honneur d'annoncer que les obsèques de Monsieur Albert-Alphonse ALBESMARELLE, âgé de 62 ans, décédé à Roubaix le 3 mai 1886, auront lieu le mardi 7 mai, à 10 heures, à la messe de 11 heures, au cimetière de la Madeleine. Les frais ont été payés par la famille.

Les amis et connaissances de la famille DELFÈRE, ont l'honneur d'annoncer que les obsèques de Monsieur Joseph DELFÈRE, âgé de 62 ans, décédé à Roubaix le 3 mai 1886, auront lieu le mardi 7 mai, à 10 heures, à la messe de 11 heures, au cimetière de la Madeleine. Les frais ont été payés par la famille.

Les amis et connaissances de la famille ALBESMARELLE, ont l'honneur d'annoncer que les obsèques de Monsieur Albert-Alphonse ALBESMARELLE, âgé de 62 ans, décédé à Roubaix le 3 mai 1886, auront lieu le mardi 7 mai, à 10 heures, à la messe de 11 heures, au cimetière de la Madeleine. Les frais ont été payés par la famille.

Les amis et connaissances de la famille ALBESMARELLE, ont l'honneur d'annoncer que les obsèques de Monsieur Albert-Alphonse ALBESMARELLE, âgé de 62 ans, décédé à Roubaix le 3 mai 1886, auront lieu le mardi 7 mai, à 10 heures, à la messe de 11 heures, au cimetière de la Madeleine. Les frais ont été payés par la famille.

Les amis et connaissances de la famille ALBESMARELLE, ont l'honneur d'annoncer que les obsèques de Monsieur Albert-Alphonse ALBESMARELLE, âgé de 62 ans, décédé à Roubaix le 3 mai 1886, auront lieu le mardi 7 mai, à 10 heures, à la messe de 11 heures, au cimetière de la Madeleine. Les frais ont été payés par la famille.

Les amis et connaissances de la famille ALBESMARELLE, ont l'honneur d'annoncer que les obsèques de Monsieur Albert-Alphonse ALBESMARELLE, âgé de 62 ans, décédé à Roubaix le 3 mai 1886, auront lieu le mardi 7 mai, à 10 heures, à la messe de 11 heures, au cimetière de la Madeleine. Les frais ont été payés par la famille.

Les amis et connaissances de la famille ALBESMARELLE, ont l'honneur d'annoncer que les obsèques de Monsieur Albert-Alphonse ALBESMARELLE, âgé de 62 ans, décédé à Roubaix le 3 mai 1886, auront lieu le mardi 7 mai, à 10 heures, à la messe de 11 heures, au cimetière de la Madeleine. Les frais ont été payés par la famille.

Les amis et connaissances de la famille ALBESMARELLE, ont l'honneur d'annoncer que les obsèques de Monsieur Albert-Alphonse ALBESMARELLE, âgé de 62 ans, décédé à Roubaix le 3 mai 1886, auront lieu le mardi 7 mai, à 10 heures, à la messe de 11 heures, au cimetière de la Madeleine. Les frais ont été payés par la famille.

Les amis et connaissances de la famille ALBESMARELLE, ont l'honneur d'annoncer que les obsèques de Monsieur Albert-Alphonse ALBESMARELLE, âgé de 62 ans, décédé à Roubaix le 3 mai 1886, auront lieu le mardi 7 mai, à 10 heures, à la messe de 11 heures, au cimetière de la Madeleine. Les frais ont été payés par la famille.

Les amis et connaissances de la famille ALBESMARELLE, ont l'honneur d'annoncer que les obsèques de Monsieur Albert-Alphonse ALBESMARELLE, âgé de 62 ans, décédé à Roubaix le 3 mai 1886, auront lieu le mardi 7 mai, à 10 heures, à la messe de 11 heures, au cimetière de la Madeleine. Les frais ont été payés par la famille.

Les amis et connaissances de la famille ALBESMARELLE, ont l'honneur d'annoncer que les obsèques de Monsieur Albert-Alphonse ALBESMARELLE, âgé de 62 ans, décédé à Roubaix le 3 mai 1886, auront lieu le mardi 7 mai, à 10 heures, à la messe de 11 heures, au cimetière de la Madeleine. Les frais ont été payés par la famille.

Les amis et connaissances de la famille ALBESMARELLE, ont l'honneur d'annoncer que les obsèques de Monsieur Albert-Alphonse ALBESMARELLE, âgé de 62 ans, décédé à Roubaix le 3 mai 1886, auront lieu le mardi 7 mai, à 10 heures, à la messe de 11 heures, au cimetière de la Madeleine. Les frais ont été payés par la famille.

Les amis et connaissances de la famille ALBESMARELLE, ont l'honneur d'annoncer que les obsèques de Monsieur Albert-Alphonse ALBESMARELLE, âgé de 62 ans, décédé à Roubaix le 3 mai 1886, auront lieu le mardi 7 mai, à 10 heures, à la messe de 11 heures, au cimetière de la Madeleine. Les frais ont été payés par la famille.

Les amis et connaissances de la famille ALBESMARELLE, ont l'honneur d'annoncer que les obsèques de Monsieur Albert-Alphonse ALBESMARELLE, âgé de 62 ans, décédé à Roubaix le 3 mai 1886, auront lieu le mardi 7 mai, à 10 heures, à la messe de 11 heures, au cimetière de la Madeleine. Les frais ont été payés par la famille.

Les amis et connaissances de la famille ALBESMARELLE, ont l'honneur d'annoncer que les obsèques de Monsieur Albert-Alphonse ALBESMARELLE, âgé de 62 ans, décédé à Roubaix le 3 mai 1886, auront lieu le mardi 7 mai, à 10 heures, à la messe de 11 heures, au cimetière de la Madeleine. Les frais ont été payés par la famille.

Les amis et connaissances de la famille ALBESMARELLE, ont l'honneur d'annoncer que les obsèques de Monsieur Albert-Alphonse ALBESMARELLE, âgé de 62 ans, décédé à Roubaix le 3 mai 1886, auront lieu le mardi 7 mai, à 10 heures, à la messe de 11 heures, au cimetière de la Madeleine. Les frais ont été payés par la famille.

Les amis et connaissances de la famille ALBESMARELLE, ont l'honneur d'annoncer que les obsèques de Monsieur Albert-Alphonse ALBESMARELLE, âgé de 62 ans, décédé à Roubaix le 3 mai 1886, auront lieu le mardi 7 mai, à 10 heures, à la messe de 11 heures, au cimetière de la Madeleine. Les frais ont été payés par la famille.

Les amis et connaissances de la famille ALBESMARELLE, ont l'honneur d'annoncer que les obsèques de Monsieur Albert-Alphonse ALBESMARELLE, âgé de 62 ans, décédé à Roubaix le 3 mai 1886, auront lieu le mardi 7 mai, à 10 heures, à la messe de 11 heures, au cimetière de la Madeleine. Les frais ont été payés par la famille.

Les amis et connaissances de la famille ALBESMARELLE, ont l'honneur d'annoncer que les obsèques de Monsieur Albert-Alphonse ALBESMARELLE, âgé de 62 ans, décédé à Roubaix le 3 mai 1886, auront lieu le mardi 7 mai, à 10 heures, à la messe de 11 heures, au cimetière de la Madeleine. Les frais ont été payés par la famille.

Les amis et connaissances de la famille ALBESMARELLE, ont l'honneur d'annoncer que les obsèques de Monsieur Albert-Alphonse ALBESMARELLE, âgé de 62 ans, décédé à Roubaix le 3 mai 1886, auront lieu le mardi 7 mai, à 10 heures, à la messe de 11 heures, au cimetière de la Madeleine. Les frais ont été payés par la famille.

Les amis et connaissances de la famille ALBESMARELLE, ont l'honneur d'annoncer que les obsèques de Monsieur Albert-Alphonse ALBESMARELLE, âgé de 62 ans, décédé à Roubaix le 3 mai 1886, auront lieu le mardi 7 mai, à 10 heures, à la messe de 11 heures, au cimetière de la Madeleine. Les frais ont été payés par la famille.

Les amis et connaissances de la famille ALBESMARELLE, ont l'honneur d'annoncer que les obsèques de Monsieur Albert-Alphonse ALBESMARELLE, âgé de 62 ans, décédé à Roubaix le 3 mai 1886, auront lieu le mardi 7 mai, à 10 heures, à la messe de 11 heures, au cimetière de la Madeleine. Les frais ont été payés par la famille.

Les amis et connaissances de la famille ALBESMARELLE, ont l'honneur d'annoncer que les obsèques de Monsieur Albert-Alphonse ALBESMARELLE, âgé de 62 ans, décédé à Roubaix le 3 mai 1886, auront lieu le mardi 7 mai, à 10 heures, à la messe de 11 heures, au cimetière de la Madeleine. Les frais ont été payés par la famille.

Des inconnus ont jeté des pierres en grande quantité sur le piédestal de la statue de Barbas, à Carcassonne. Pendant toute la journée d'hier, un grand nombre de curieux ont stationné devant la statue; la pierre qui devait tomber n'a pu être lancée, l'effroi était profondément ancré. Les uns prétendent que les coupables sont des ouvriers fatigués de n'avoir pas été appelés à faire ce travail et de leur côté, les républicains ne manquent pas d'accuser les conservateurs. Une enquête est ouverte.

Le 1er mars, un condamné, nommé Faure, numéro 10,874, s'est évadé de la corvée de la Vacherie, lie de Nou, après avoir frappé de plusieurs coups de pied le surveillant Lavergne, qui a succombé presque immédiatement à ses blessures. Faure en était à sa neuvième évadation. Après avoir traversé le bras de mer qui sépare l'île Nou d'avec le continent, il se trouva en possession de quelques jours, le forçat vint, dans la baie de la Mollie, une petite embarcation avec laquelle il se dirigea sur l'île Au Maître.

Le 7 mars, en faisant des recherches, la police trouva sur la plage, près de l'endroit où l'embarcation était amarrée, une chemise de condamné portant le numéro 10,874, matricule de l'aère. Aussitôt deux chaloupes à vapeur de l'Administration pénitentiaire se mirent à la poursuite du canot et l'atteignirent au moment où le malheureux allait quitter l'île Au Maître. Deux canoques de la police indigène se jetèrent sur le forçat; celui-ci, ayant fait tête-à-tête, un long combat, reçut plusieurs coups de zigzag et deux coups de fusil et tomba mortellement blessé.

Hier matin, à neuf heures, une compagnie de 200 bataillon de chasseurs à pied, nouvellement arrivée à Versailles, venant de Rouen, est allée chercher le drapau des chasseurs qui se trouvait depuis longtemps en dépôt au dépôt de la compagnie de Rouen, depuis que la capitale ne compte plus de bataillon de l'armée dans sa garnison. Le général Thomas, en remettant le précieux drapeau au capitaine d'honneur, a rappelé en quelques paroles émues les braves faits principaux dans lesquels se sont si souvent illustrés les chasseurs à pied et particulièrement la bataille de Solferino, qui a fait écarter leur drapeau. Il a dit qu'il était certain que, si le 30 juillet, auquel il le coule aujourd'hui, était appelé à le conduire à l'ennemi, il s'acquitterait glorieusement de sa tâche; il en avait pour garant et le digne commandant Sayer, chef de ce beau bataillon, et la renommée attitude de son détachement, qu'on pouvait admirer en ce moment, et qui, venu de Versailles dans la matinée, paraissait aussi frais et brillant que s'il sortait de son casernement.

La dernière séance de l'Académie de médecine. M. Pasteur a terminé ainsi une nouvelle et intéressante communication. « Aujourd'hui, les résultats généraux de mes inoculations sont les suivants: 960 personnes traitées: sur ce nombre, six ont succombé. Ce sont: la petite Pelletier, quatre Russes mordus par un loup, une femme russe de soixante ans environ, mordue par un chien à la face et aux mains. Les inscriptions continuent, nombreuses et considérables, pour l'Institut Pasteur. La vingt-troisième liste officielle donne, à ce jour, le total de 667,227 fr. 82 centimes.

Les conseils généraux. Paris, 7 mai. — Les conseils généraux des Deux-Sèvres, de la Manche et de la Haute-Loire ont clos leur session.

La Chambre des Communes. Paris, 7 mai. — A la Chambre des Communes, lord Harlington annonce qu'il proposera d'ajourner à six mois la lecture du bill pour l'Irlande. M. Chamberlain proposera de rejeter le bill pour l'achat des terres.

Le duc de Rochefort-Portalis. Paris, 7 mai. — La rencontre a lieu ce matin. Quatre balles ont été échangées à résultat.

La situation à D. cavell. Decazville, 7 mai. — Près de 200 mineurs sont prêts à reprendre les travaux à quelques conditions que ce soit.

La question grecque. Paris, 7 mai. — Les journaux anglais considèrent la note des puissances comme la dernière tentative faite pour amener la solution amiable du différend turco-grec.

A Athènes, 7 mai, 6 h. matin. — Les ambassadeurs sont partis. M. de Humboldt est à Malte; M. Prinkel, à Berlin en passant par Constantinople; M. Dutozov est arrivé au Pirée mais repartira avec ses collègues.

Le ministre de la Turquie partira avec le personnel de la légation, mais le bruit qu'il enverra un ultimatum n'est pas encore confirmé. On croit que les premiers secrétaires resteront pour gérer les légations, sans être officiellement accrédités. On affirme que les puissances adresseront aujourd'hui une communication importante concernant les suites de la rature diplomatique.

La Grèce prend des mesures militaires purement défensives.

Voici les communes belges pour lesquelles l'arrondissement des lettres est de 20 centimes au lieu de 25 :
Antoing, Blandin, Colles, Comines, Contrai, Dettignies, Gaurain-Rancroix, Havesin, Monin, Messines, Mouscron, Mouscron, Nœhin, Nouvion, Eglise, Taintignies, Templeuve, Tournai, Warthenon, Werwie, Ypres.

FOIRE DE ROUBAIX 1886
Hippodrome Roubaixais, GRAND CIRQUE PENN-SILLABRE. — Direction M. Alexis PERRAUD. — Aujourd'hui 7 mai 1886. RELACHE.

MEXAGRIE REIDENBACH. — La plus vaste ménagerie du monde, comprenant plus de 150 animaux, tels que lions, tigres, ours, léopards, panthères, jaguars, ours noirs, ours blancs, singes, serpents, crocodiles, etc., etc. Tous les soirs à huit heures, représentation par le dompteur Reidenbach dans la cage des fauves.

Champ de Foire de Roubaix
PALAIS des FANTÔCHES
du célèbre

JOHN HOLDEN
DE LONDRES
Le plus grand succès de l'époque pour la première fois en cette ville

La voiture de la princesse Diamant
tout en cuir, traînée par quatre chevaux traquenets, 60 décorés neufs, valeur 1,500 francs.

« LA BELLE ET LA BÊTE »
Grande pantomime, ballet, Féerie et Apothose à la Lumière électrique aux mille couleurs et Casacrellement aux cascades d'opéra. — Dimanche 9 avril, deux grandes représentations, à 8 heures. — Prix des places: Fantômes, 3 fr. Douteux, 2 fr. Première Galerie, 1 fr. 50. Deuxième Galerie, 1 fr. Pour la location et les abonnements s'adresser à Hippodrome, bureau du rendez-vous.

LES CAISSES D'ÉPARGNE
M. Sadi Carnot a fait connaître à ses collègues les dispositions générales du projet qu'il élabore relativement aux caisses d'épargne.

Le projet qui a pour objet de réduire le chiffre des dépôts: il veut aussi exonérer l'Etat de l'obligation de servir un intérêt de 4 0/0 aux dépôts, alors que le Trésor peut se procurer des fonds dans des conditions plus favorables.

M. Sadi Carnot aurait de plus déclaré qu'il était indispensable d'établir des garanties de contrôle plus efficaces que celles existant actuellement pour le fonctionnement des caisses d'épargne.

La session parlementaire.
Il y a de très grandes probabilités pour que la session parlementaire ordinaire de 1886, qui reprendra le 25 mai, soit close le 14 juillet prochain.

Mais, si la session ordinaire est ainsi abrégée, la session extraordinaire d'hiver devra être nécessairement plus étendue que d'habitude pour permettre aux deux Chambres de voter le budget avant la fin de l'année.

Un projet en effet que la session extraordinaire devra être ouverte le 15 octobre, afin d'avoir le temps de l'exercice 1887 soit doté d'un budget normal, c'est-à-dire voté avant le 31 décembre 1886.

Mouvement judiciaire.
L'Officiel publie ce matin un mouvement judiciaire portant principalement sur les juges aux tribunaux de première instance.

Dissolution du conseil municipal de Nice.
Par décret du président de la République, en date du 4 mai, le conseil municipal de Nice est dissous.

L'affaire Drumont-Meyer.
Les quatre témoins convoqués pour aujourd'hui au parquet, où ils seront entendus par M. Benoit juge d'instruction.

L'Érécement assure que l'état de M. Drumont qui paraissait devoir s'améliorer est redevenu très-inquiétant.

Les grèves.
Sittbourg, 7 mai. — 1500 ouvriers houillers se sont mis en grève aujourd'hui.

Chez les Aschantées. — Combat meurtrier entre deux tribus. — Le commerce arrêté.
Londres, 7 mai. — Une lettre de Cape Coast Castle, datée du 6 avril, annonce qu'une grande bataille a eu lieu dans le pays des Aschantées, entre les Bequachs et les Adams.

Les Amandis ont maintenu leur opposition et une bataille a eu lieu, dans laquelle le nombre total des morts s'est élevé à 500.

Le capitaine Firminger, commissaire anglais, n'a pas pris part à l'engagement, et il s'est rendu de Honas à Coomasse avec des forces considérables pour essayer de rétablir l'ordre.

Le commerce avec l'intérieur est arrêté, et, si l'ordre n'est pas promptement rétabli, la colonie éprouvera des pertes considérables.

DERNIÈRE HEURE
(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Les conseils généraux. Paris, 7 mai. — Les conseils généraux des Deux-Sèvres, de la Manche et de la Haute-Loire ont clos leur session.

La Chambre des Communes. Paris, 7 mai. — A la Chambre des Communes, lord Harlington annonce qu'il proposera d'ajourner à six mois la lecture du bill pour l'Irlande. M. Chamberlain proposera de rejeter le bill pour l'achat des terres.

Le duc de Rochefort-Portalis. Paris, 7 mai. — La rencontre a lieu ce matin. Quatre balles ont été échangées à résultat.

La situation à D. cavell. Decazville, 7 mai. — Près de 200 mineurs sont prêts à reprendre les travaux à quelques conditions que ce soit.

La question grecque. Paris, 7 mai. — Les journaux anglais considèrent la note des puissances comme la dernière tentative faite pour amener la solution amiable du différend turco-grec.

A Athènes, 7 mai, 6 h. matin. — Les ambassadeurs sont partis. M. de Humboldt est à Malte; M. Prinkel, à Berlin en passant par Constantinople; M. Dutozov est arrivé au Pirée mais repartira avec ses collègues.

Le ministre de la Turquie partira avec le personnel de la légation, mais le bruit qu'il enverra un ultimatum n'est pas encore confirmé. On croit que les premiers secrétaires resteront pour gérer les légations, sans être officiellement accrédités. On affirme que les puissances adresseront aujourd'hui une communication importante concernant les suites de la rature diplomatique.

La Grèce prend des mesures militaires purement défensives.

Voici les communes belges pour lesquelles l'arrondissement des lettres est de 20 centimes au lieu de 25 :
Antoing, Blandin, Colles, Comines, Contrai, Dettignies, Gaurain-Rancroix, Havesin, Monin, Messines, Mouscron, Mouscron, Nœhin, Nouvion, Eglise, Taintignies, Templeuve, Tournai, Warthenon, Werwie, Ypres.

FOIRE DE ROUBAIX 1886
Hippodrome Roubaixais, GRAND CIRQUE PENN-SILLABRE. — Direction M. Alexis PERRAUD. — Aujourd'hui 7 mai 1886. RELACHE.

MEXAGRIE REIDENBACH. — La plus vaste ménagerie du monde, comprenant plus de 150 animaux, tels que lions, tigres, ours, léopards, panthères, jaguars, ours noirs, ours blancs, singes, serpents, crocodiles, etc., etc. Tous les soirs à huit heures, représentation par le dompteur Reidenbach dans la cage des fauves.

Champ de Foire de Roubaix
PALAIS des FANTÔCHES
du célèbre

JOHN HOLDEN
DE LONDRES
Le plus grand succès de l'époque pour la première fois en cette ville

La voiture de la princesse Diamant
tout en cuir, traînée par quatre chevaux traquenets, 60 décorés neufs, valeur 1,500 francs.

« LA BELLE ET LA BÊTE »
Grande pantomime, ballet, Féerie et Apothose à la Lumière électrique aux mille couleurs et Casacrellement aux cascades d'opéra. — Dimanche 9 avril, deux grandes représentations, à 8 heures. — Prix des places: Fantômes, 3 fr. Douteux, 2 fr. Première Galerie, 1 fr. 50. Deuxième Galerie, 1 fr. Pour la location et les abonnements s'adresser à Hippodrome, bureau du rendez-vous.

LES CAISSES D'ÉPARGNE
M. Sadi Carnot a fait connaître à ses collègues les dispositions générales du projet qu'il élabore relativement aux caisses d'épargne.

Le projet qui a pour objet de réduire le chiffre des dépôts: il veut aussi exonérer l'Etat de l'obligation de servir un intérêt de 4 0/0 aux dépôts, alors que le Trésor peut se procurer des fonds dans des conditions plus favorables.

M. Sadi Carnot aurait de plus déclaré qu'il était indispensable d'établir des garanties de contrôle plus efficaces que celles existant actuellement pour le fonctionnement des caisses d'épargne.

La session parlementaire.
Il y a de très grandes probabilités pour que la session parlementaire ordinaire de 1886, qui reprendra le 25 mai, soit close le 14 juillet prochain.

Mais, si la session ordinaire est ainsi abrégée, la session extraordinaire d'hiver devra être nécessairement plus étendue que d'habitude pour permettre aux deux Chambres de voter le budget avant la fin de l'année.

Un projet en effet que la session extraordinaire devra être ouverte le 15 octobre, afin d'avoir le temps de l'exercice 1887 soit doté d'un budget normal, c'est-à-dire voté avant le 31 décembre 1886.

SONNAMBULE

DE PARIS
Mme ALCIDE
première somnambule de France et célèbre chiro-mancienne; donne des consultations sur toutes choses: Passé, présent et avenir.

CONCOURS COLOMBOPHILES
Résultat du concours d'ALBERT du 2 mai, organisé par la société « l'Éclaircie de Roubaix », établie chez M. Frady, — 133 pigeons lâchés à 6 h. 30, vent Nord.

Résultat du concours de LONGUEAU le 2 mai, organisé par la société « l'Éclaircie de Roubaix », établie chez M. L. Matton, — 152 pigeons lâchés à 7 h. 15, vent Ouest.

Résultat du concours de LAURENT le 2 mai, organisé par la société « l'Éclaircie de Roubaix », établie chez M. L. Matton, — 152 pigeons lâchés à 7 h. 15, vent Ouest.

Résultat du concours de LAURENT le 2 mai, organisé par la société « l'Éclaircie de Roubaix », établie chez M. L. Matton, — 152 pigeons lâchés à 7 h. 15, vent Ouest.

Résultat du concours de LAURENT le 2 mai, organisé par la société « l'Éclaircie de Roubaix », établie chez M. L. Matton, — 152 pigeons lâchés à 7 h. 15, vent Ouest.

Résultat du concours de LAURENT le 2 mai, organisé par la société « l'Éclaircie de Roubaix », établie chez M. L. Matton, — 152 pigeons lâchés à 7 h. 15, vent Ouest.

Résultat du concours de LAURENT le 2 mai, organisé par la société « l'Éclaircie de Roubaix », établie chez M. L. Matton, — 152 pigeons lâchés à 7 h. 15, vent Ouest.

Résultat du concours de LAURENT le 2 mai, organisé par la société « l'Éclaircie de Roubaix », établie chez M. L. Matton, — 152 pigeons lâchés à 7 h. 15, vent Ouest.

Résultat du concours de LAURENT le 2 mai, organisé par la société « l'Éclaircie de Roubaix », établie chez M. L. Matton, — 152 pigeons lâchés à 7 h. 15, vent Ouest.

Résultat du concours de LAURENT le 2 mai, organisé par la société « l'Éclaircie de Roubaix », établie chez M. L. Matton, — 152 pigeons lâchés à 7 h. 15, vent Ouest.

Résultat du concours de LAURENT le 2 mai, organisé par la société « l'Éclaircie de Roubaix », établie chez M. L. Matton, — 152 pigeons lâchés à 7 h. 15, vent Ouest.

Résultat du concours de LAURENT le 2 mai, organisé par la société « l'Éclaircie de Roubaix », établie chez M. L. Matton, — 152 pigeons lâchés à 7 h. 15, vent Ouest.

Résultat du concours de LAURENT le 2 mai, organisé par la société « l'Éclaircie de Roubaix », établie chez M. L. Matton, — 152 pigeons lâchés à 7 h. 15, vent Ouest.

Résultat du concours de LAURENT le 2 mai, organisé par la société « l'Éclaircie de Roubaix », établie chez M. L. Matton, — 152 pigeons lâchés à 7 h. 15, vent Ouest.

Résultat du concours de LAURENT le 2 mai, organisé par la société « l'Éclaircie de Roubaix », établie chez M. L. Matton, — 152 pigeons lâchés à 7 h. 15, vent Ouest.

Résultat du concours de LAURENT le 2 mai, organisé par la société « l'Éclaircie de Roubaix », établie chez M. L. Matton, — 152 pigeons lâchés à 7 h. 15, vent Ouest.

Résultat du concours de LAURENT le 2 mai, organisé par la société « l'Éclaircie de Roubaix », établie chez M. L. Matton, — 152 pigeons lâchés à 7 h. 15, vent Ouest.

Résultat du concours de LAURENT le 2 mai, organisé par la société « l'Éclaircie de Roubaix », établie chez M. L. Matton, — 152 pigeons lâchés à 7 h. 15, vent Ouest.

Résultat du concours de LAURENT le 2 mai, organisé par la société « l'Éclaircie de Roubaix », établie chez M. L. Matton, — 152 pigeons lâchés à 7 h. 15, vent Ouest.

Résultat du concours de LAURENT le 2 mai, organisé par la société « l'Éclaircie de Roubaix », établie chez M. L. Matton, — 152 pigeons lâchés à 7 h. 15, vent Ouest.

Résultat du concours de LAURENT le 2 mai, organisé par la société « l'Éclaircie de Roubaix », établie chez M. L. Matton, — 152 pigeons lâchés à 7 h. 15, vent Ouest.

Résultat du concours de LAURENT le 2 mai, organisé par la société « l'Éclaircie de Roubaix », établie chez M. L. Matton, — 152 pigeons lâchés à 7 h. 15, vent Ouest.

Résultat du concours de LAURENT le 2 mai, organisé par la société « l'Éclaircie de Roubaix », établie chez M. L. Matton, — 152 pigeons lâchés à 7 h. 15, vent Ouest.

Résultat du concours de LAURENT le 2 mai, organisé par la société « l'Éclaircie de Roubaix », établie chez M. L. Matton, — 152 pigeons lâchés à 7 h. 15, vent Ouest.

Résultat du concours de LAURENT le 2 mai, organisé par la société « l'Éclaircie de Roubaix », établie chez M. L. Matton, — 152 pigeons lâchés à 7 h. 15, vent Ouest.

Résultat du concours de LAURENT le 2 mai, organisé par la société « l'Éclaircie de Roubaix », établie chez M. L. Matton, — 152 pigeons lâchés à 7 h